

GROUPEMENT

COMPAGNIE OU ESCADRON

UNITÉ

Brigade de

P.V. N° 205 du 04/03 / 190.

OBJET DE LA PROCÉDURE

BORDEREAU D'ENVOI

CONSTITUANT AVEC LES PIÈCES
QU'IL ÉNUMÈRE LA PROCÉDURE
ENREGISTRÉE A L'UNITÉ SOUS LE
← NUMÉRO INDIQUÉ CI-CONTRE

AFFAIRE

Observations d'O.V.N.I.

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

02303488

3-3-80

ENQUÊTE

<input type="checkbox"/>	PRÉLIMINAIRE
<input type="checkbox"/>	FLAGRANT DÉLIT
<input type="checkbox"/>	COMMISSION ROGATOIRE

AUTRE

ANALYSE - Observations d'Objets Volants non Identifiés.
REFERENCES - Circulaire Direction n° 32.600 du 02.08.68
Bureau Emploi-Opérations.
-N.E. 831/2 EMP. Légion de Gendarmerie de

NUMÉRO D'ORDRE	DÉSIGNATION DES PIÈCES
1	- Procès-Verbal de synthèse.
2	- Procès-Verbal d'audition de P....., J....., épouse C.....
3	- Procès-Verbal d'audition de C....., C.....
4	- Procès-Verbal d'audition de C....., W.....
5	- Procès-Verbal d'audition de P....., J....., épouse C..... (2° Observation)
6	- Procès-Verbal d'audition de C....., C.....
7	- Procès-Verbal d'audition de C....., J.....-L.....
8	- Procès-Verbal d'audition de F....., M....., épouse L.....
9	- Procès-Verbal d'audition de B....., G.....
10	- Procès-Verbal d'audition de I....., D....., épouse G.....
11	- Fiche de renseignements météorologiques.
A	- Sous Dossier concernant les observations du 03 Mars 1980.
B	- Sous Dossier concernant les observations du 04 Mars 1980.
C	- Sous Dossier concernant les observations du 07 Mars 1980.

INDEXATION DU DESTINATAIRE (X)
NOMBRE D'EXEMPLAIRES

2	M. LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE A
1	M. le Préfet de
X 2	Direction de la Gendarmerie - Bureau Emploi-Opérations
1	Général Cdt. la Région Aérienne - Division Opération
	Section "Défense Aérienne"
1	ARCHIVE TRANSMISE AU Cdt Groupement

SUITE DU B.E. SUR PAGE(S) SUIVANTE(S)

VU ET TRANSMIS PAR:
Le COLONEL, Commandant
la Légion de Gendarmerie

2 AVRIL 1980

Lt-Colonel M
Chef



DESTINATAIRES

- 1 AVR. 1980

GENDARMERIE NATIONALE	
COMPAGNIE D'ESCADRON	
de	
Brigade de	
CODE UNITÉ 01870	PROCÈS-VERBAL N° 205 / 1980 du 04 Mars 1980.

PROCÈS - VERBAL

D'ENQUETE PRELIMINAIRE

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE	
N° PIÈCE	N° FEUILLET

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE

ANALYSE - Observations d'Objets volants non identifiés.

REFERENCES - Circulaire Direction 32.600 du 02 Août 1968 - Bureau Emploi-Opérations.
- N.E. n° 831/2 EMP Légion de Gendarmerie de du 28.03.1974.

NOUS SOUSSIGNÉ(S) J. A., Adjudant, - G. J. - C., Gendarme,
C. E., Gendarme, - D. T., Gendarme,

VIOL(ES) ARTICLE(S) 16 à 20 & 75 à 78 du Code de Procédure Pénale,

RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

CE JOUR Le Lundi 03 Mars 1980 à 22 heures 20, au bureau de la Brigade, sommes avisés téléphoniquement par Monsieur C. W., Restaurateur, demeurant à) de ce que sa femme et sa fille viennent d'observer un phénomène lumineux dans le ciel, vers 22 heures 10, au dessus du cimetière de

Cet objet leur est apparu au sommet d'une légère colline, s'est déplacé du Sud-Est au Nord-Ouest à une vitesse vertigineuse puis s'est élevé dans le ciel par paliers successifs. Il avait une forme circulaire et émettait une lueur intense constituée par une multitude de lumières de différentes couleurs.

- CONSTATATIONS -

À 22 heures 25, nous, Adjudant J. et Gendarme C., scrutons le ciel en direction du Nord-Ouest et localisons effectivement un gros point lumineux rougeâtre qui se déplace, assez lentement, dans la direction Sud-Est - Nord-Ouest.

Le ciel est clair, la visibilité est bonne.

À l'œil nu l'objet a un diamètre de 5 à 8 centimètres de diamètre.

Avec une paire de jumelles à grossissement X 10 nous poursuivons l'observation et constatons que l'objet a une forme de soucoupe renversée dont le dessous est légèrement convexe (Sous Dossier A - Planche n° 3)

La couleur est rouge clair scintillant.

En aucun cas cet objet ne peut être confondu avec Vénus ou une grosse étoile. Sa luminosité est nettement différente.

La silhouette est parfaitement délimitée et aux extrémités nous remarquons la présence de jets de lumière semblables à des flamèches rougeâtres.

Cet objet est visible sous un angle de 5° par rapport au sol.

Tout en gardant sa luminosité rougeâtre il s'est éloigné vers le Nord-Ouest pour ne devenir qu'un point lumineux qui a totalement disparu à 22 heures 35

- ENQUETE -

Le 5 Mars 1980 nous entendons Madame C. et sa fille C. âgée de ans (Pièces n° 2 & 3)

Elles nous donnent une description détaillée de leurs observations:

- Objet circulaire de la taille d'un ballon de foot-ball.

DESTINATAIRES	INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES	DATE DE CLOTURE	VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITE
	- Voir B.E. -	LE 28 Mars 1980.	L'Adjudant J. Commandant la Brigade
	ARCHIVE TRANSMISE AU		
	1		

Deuxième feuillet.

- Emettant une lumière intense constituée par une multitude de lumières de couleurs différentes.
- Qui est apparu au sommet d'une légère colline.
- S'est déplacé horizontalement du Sud-Est au Nord-Ouest.
- Puis s'est élevé par paliers successifs à très grande vitesse.

Un croquis est ébauché (Sous Dossier A - Planche n° 1)

La trajectoire de déplacement est déterminée avec les deux témoins et reproduite sur le calque de la Planche photo (Sous-Dossier A-Planche n° 2)

Le même jour, nous entendons Monsieur C(.....), W(.....). Il a été avisé de l'observation par sa femme et sa fille.

Lorsqu'il a vu l'objet, celui-ci était déjà haut dans le ciel (Pièce n° 4)

Il était de la grosseur d'un ballon de hand-ball, sphérique, avec des éclats lumineux sur tout son pourtour.

Par Message radio n° 35/2 TRS, nous rendons compte des faits à notre Commandant de Compagnie.

- CONSTATATIONS -

Le 4 Mars 1980, à 22 heures 10, nous, Adjudant J(.....) et Gendarme C(.....), scrutons le ciel et remarquons à nouveau, sensiblement au même endroit que la veille mais à une distance qui nous paraît plus grande, la présence d'un objet lumineux de couleur orangée.

Le temps est clair, la visibilité est bonne.

En aucun cas l'objet ne peut être confondu avec Vénus ou une grosse étoile.

Nous observons le-dit objet avec une paire de jumelle et obtenons un grossissement qui nous fait apparaître l'objet avec un diamètre estimé à 25 centimètres.

- Il est sphérique, orangé avec, en diagonale, un cercle verdâtre
- Au bout de 10' le cercle verdâtre disparaît et des délares bleutés apparaissent sur tout le pourtour de la sphère.
- A 22 heures 30, les éclats bleutés disparaissent et une nuance rouge apparaît à la base.
- A 22 heures 40 et jusqu'à sa disparition complète à 22 heures 45, l'objet n'est plus qu'un gros point rouge scintillant.

Un croquis de ces constatations est joint à la présente procédure (Sous-Dossier B - Planche n° 2)

L'objet a évolué sous un angle de 5°, par rapport au sol, au début de l'observation et ne se trouvait plus que sous un angle de 3° au moment de sa disparition.

Il suivait une trajectoire de Sud-Est en Nord-Ouest sous un angle de 12°. (Sous-Dossier B - Planche n° 1)

... / ...

Le Samedi 08 Mars 1980, en service, nous apprenons que la veille, Vendredi 07 Mars 1980 vers 22 heures 00, un objet lumineux a, une nouvelle fois, survolé . Il aurait été vu par plusieurs personnes.

- ENQUETE -

Cet objet a effectivement¹⁶ vu par plusieurs personnes. Il suivait sensiblement le même axe de déplacement que les fois précédentes.

Il est 22 heures 10 environ; Madame C¹ rentre, en voiture, comme elle le fait chaque soir à son domicile. Deux de ses enfants l'accompagnent.

Alors qu'elle roule en direction du Sud-Ouest elle aperçoit sur son côté gauche; c'est à dire au Sud-Est, approximativement au dessus de la Brigade de Gendarmerie (Sous-Dossier C - Planche n° 1) un objet lumineux. Celui-ci est de la grosseur d'un ballon de foot-ball et émet une lumière vive constituée de cercles de couleurs différentes (Sous-Dossier C - Planche n° 2). Au moment où cet objet passe à hauteur d'une ligne électrique elle aperçoit un éclair bleu exactement comme s'il y avait eu un amorage.

Pour ne pas effrayer les enfants, elle ne dit rien.

Au moment où elle arrête sa voiture devant sa maison, Elle se rend compte que l'objet, qui s'est donc déplacé à très vive allure puisqu'il a parcouru environ 500 mètres, est arrivé juste au dessus d'eux.

Les enfants descendent de voiture et voient l'objet en question.

A cet instant précis un éclair bleu part de l'objet et vient frapper le sol aux pieds de sa fille C², ans qui fait une crise de nerfs. Elle note à ce moment une légère baisse de tension de l'éclairage public (Procès-Verbal d'audition - Pièce n° 5)

C³ entendue confirme la déclaration de sa mère et donne la description de l'objet:

- Forme ovale,
- De la grosseur d'un ballon de foot-ball,
- Couleur jaune orangée,
- Se déplaçant à grande vitesse. (P.V. d'audition - Pièce n° 6)

Un croquis est ébauché (Sous-Dossier C - Planche n° 3)

J. C⁴, ans, entendu confirme les déclarations de sa mère et de sa soeur quant à :

- La couleur jaune orangée,
- La présence de l'éclair bleuté,
- La vitesse,
- Aucun bruit,

Il ajoute avoir remarqué, de chaque côté, comme deux lueurs bleutées, semblables à des tubes métalliques (P.V. d'audition - Pièce n° 7)

Un croquis est ébauché (Sous-Dossier C - Planche n° 4)

Entendons Madame I (Pièce n° 8)

Cette personne allait fermer les volets d'une chambre donnant au Nord-Ouest. Au moment où elle allait pénétrer dans la pièce, celle-ci est envahie littéralement par une lueur bleue verdâtre qu'elle dit être plus puissante qu'un éclair d'orage.

Simultanément elle entend la fille C qui fait une crise de nerfs.

Elle regarde par la fenêtre et aperçoit, au dessus de la maison de Monsieur G :

- Une lueur intense,
- Sphérique,
- De la grosseur d'un ballon de foot-ball,
- Se déplaçant à très grande vitesse,
- Devenant rapidement plus petite du fait de l'éloignement,
- De couleur rouge orangée,
- N'émettant aucun bruit.

Un croquis est ébauché (Sous-Dossier C Planche n° 5)

Entendons Monsieur H (Pièce n° 9)

Son attention a été attirée par le bruit dans la rue, fait par les voisins et par les pleurs de la fille C

Il sort et voit, comme chacun a pu le faire, :

- Une boule d'une luminosité aveuglante,
- Comme un puissant phare à lode,
- Ayant un diamètre de 20 à 25 centimètres,
- Se dirigeant au cap Nord-Ouest à la boussole (Ouest-Nord-Ouest),
- Il signale le passage d'un avion à réaction se dirigeant au cap (Sud-Sud-Est); et cela presque immédiatement après la fin de l'observation.
- Il dit avoir remarqué, juste avant d'avoir l'attention attirée par le bruit dans la rue, une légère baisse de tension de l'éclairage,
- L'observation a été faite entre 22 heures 00 et 22 heures 20.
- Il n'a entendu aucun bruit.

Entendons Madame G (Pièce n° 10)

Elle regardait la "télé". Elle était seule à la maison. Elle a remarqué, presque simultanément, une baisse de tension à l'écran de sa "télé" et une lueur intense qui s'envahit la pièce.

Alertée par Monsieur H qui vient pour prévenir son mari, elle sort et voit :

- Un objet lumineux,
- De forme ovale,
- De couleur jaune orangée,
- Avec comme une lueur rougeâtre aux extrémités de l'ovale,
- Se déplaçant très vite vers le Nord-Ouest,
- Sans aucun bruit.

Un croquis est ébauché (Sous-Dossier C - Planche n° 6)

Cinquième feuillet.

Mentionnons que les témoignages recueillis au cours de l'enquête émanent de personnes dignes de foi

Des vérifications ont été demandées aux Brigades de Gendarmerie de l'Air des Bases Aériennes de
et

Aucun ballon sonde n'a été lancé.

Joignons au Présent Procès-Verbal, une fiche de renseignements météorologiques pour les journées considérées.
(Pièce n° 11)

Fait et clos à

, le 26 Mars 1980.

Les Enquêteurs.

PROCÈS-VERBAL
D'AUDITION

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

COMPAGNIE OU ESCADR

Brigade de

P.V N° 205 / 19 SO.

PERSONNE ENTENDUE

P, J, épouse C

RÉFÉRENCES

le cinq Mars mil neuf cent quatre vingt,

CE JOUR

NOUS SOUSSIGNÉ(S), J. A., Adjudant,

16 à 19 & 75 à 78

VU LES ARTICLES

DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

Entendons:

P, J, épouse C, ans, Commerçante, demeurant
, Commune de qui

déclare à 14 heures:

" " Avec mon mari et l'une de mes filles nous exploitons un Café Restaurant dans le bourg de

En général, le soir après 22 heures 00, avec mes enfants, je rejoins notre maison située dans la cité du

Pour éviter des manœuvres, je passe quelques fois par la route de et je contourne le pâté de maisons.

Il était 22 heures 15 Lundi soir 05 Mars 1980 lorsque, arrivant à l'intersection de la route de et une petite route qui rejoint le centre de la localité, derrière le groupe de maisons dans lequel se trouve la nôtre, j'ai été aveuglée par une violente lueur.

Sur le moment j'ai pensé qu'un automobiliste arrivait, sur ma droite, en "plein phares" mais à cet instant, ma fille C, âgée de ans, qui m'accompagnait m'a dit : "Regarde maman".

Nous avons alors pu observer une boule rouge excessivement lumineuse qui rasant l'horizon devant nous s'élevait au dessus du cimetière dans le sens Sud-Est - Nord-Ouest à une vitesse vertigineuse en prenant de l'altitude.

La lueur était rouge et violente. L'intérieur de la voiture s'est trouvé inondé d'une lueur rouge.

L'objet s'est élevé par pallies et à très grande vitesse.

Ma fille, qui se trouvait du côté droit, l'a mieux vu que moi. Elle a même baissé sa vitre pour mieux voir.

J'ai été tellement surprise que j'en ai "calé" mon moteur.

Je dois dire que j'ai aussi eu très peur. J'ai remis en marche et je suis revenue au "Café" où nous avons raconté "l'affaire" à mon mari. Il ne voulait pas nous croire mais nous voyant, ma fille et moi, pâles et tremblantes, il a pris la voiture et est allé jusqu'au carrefour où il a pu, à son tour, remarquer la présence de cet objet qui s'était élevé dans le ciel et se dirigeait vers

S.I. - La lumière était aveuglante et comme produite par une multitude de lampes clignotantes.

... / ...

S.I. - L'objet était sensiblement de la grosseur d'un ballon de foot-ball. Il était rond mais dans sa forme circulaire et ressemblait plus exactement à un disque.

S.I. - Je ne peux donner aucune indication sur l'épaisseur. Cela ressemblait au croquis que ma fille vient de faire.

S.I. - Cet objet n'émettait aucun bruit particulier. Il était silencieux.

S.I. - Il a "rasé" l'horizon en face de nous; d'est à dire au Sud-Ouest.

S.I. - Je ne pense pas qu'il était "posé" et qu'il se soit élevé au moment où nous arrivions. Je pense qu'il survolait les vignes entre et le village du et qu'il nous est apparu au moment où il surgissait derrière la colline. ""

S.I. - Je n'ai pas remarqué la présence d'une odeur particulière.

S.I. - Je n'ai pas ressenti quelque chose qui puisse ressembler à une émission de chaleur ou qui puisse ressembler à un réchauffement de l'air environnant. ""

Le 05 Mars 1980 à 14 heures 30.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

La Personne entendue.

GROUPEMENT

COMPAGNIE OU ESCADRON

UNITÉ

Brigade de

P.V. N° 205/19 80.

PROCÈS-VERBAL
D'AUDITION

AFFAIRE

Observations d'O.V.N.I.

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PERSONNE
ENTENDUE

RÉFÉRENCES

CE JOUR

cinq Mars mil neuf cent quatre vingt,

NOUS SOUSSIGNÉ(S),

J. , A , Adjudant,

VU LES ARTICLES

16 à 19 & 75 à 78

DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS
SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

Entendons:

C , C , ans, Aide familiale, demeurant au
Commune de) qui déclare à 15 heures

Le Lundi 03 Mars 1980 à 22 heures 15, en voiture, avec ma mère, nous rentrions à la maison lorsqu'arrivées au carrefour derrière le groupe de maisons où se trouve la nôtre j'ai eu l'attention attirée par une boule de la grosseur d'un ballon de foot-ball d'un rouge éclatant et aveuglant qui surgissait derrière la colline en face de nous.

J'ai tout de suite attiré l'attention de ma mère.

Aussitôt l'objet, qui se déplaçait de la gauche vers la droite, par rapport à notre position, a pris de la hauteur à une vitesse vertigineuse en se déplaçant par paliers comme s'il gravissait les marches d'un grand escalier.

L'objet a rapidement pris de la hauteur en se dirigeant vers

Il était d'un rouge très lumineux et émettait des clignotements étincelants et aveuglants qui le faisaient ressembler à une châtaigne qui se trouve encore dans sa bogue.

Très intriguée, j'ai baissé la vitre pour mieux voir mais l'objet émettait comme une multitude de clignotements aveuglants qui ne m'ont pas permis de faire de constatations plus précises sur sa forme et je ne peux que confirmer ce que je viens de dire : "comme une châtaigne avec sa bogue".

S.I. - L'intérieur de la voiture était inondé d'une lumière rouge.

Ma mère a été tellement surprise qu'elle en a "calé" son moteur. Elle a remis en marche et nous sommes revenues au café.

Nous avons mis mon père au courant. Il était tellement sceptique que nous avons mis un moment à le convaincre. Il a pris la voiture et je suis retournée avec lui. A ce moment là l'objet était déjà haut dans le ciel et ne ressemblait plus qu'à un gros point rouge lumineux.

Nous sommes revenus au café et mon père vous a téléphoné. ""

... / ...

S.I. - Les clignotements étaient blancs, oranges, jaunes et bleutés.

S.I. - Quand je dis que l'objet était rond, je veux dire sur son porteur. Les solsts de lumière qu'il émettait lui donnaient une forme arrondie mais en fait il s'agissait d'un disque hémisphérique d'éclats de lumière vive.

S.I. - Je ne peux vous donner aucune indication sur l'épaisseur de ce disque.

S.I. - Cela ressemblait au croquis que je viens d'ébaucher.

S.I. - L'objet se déplaçait à grande vitesse mais sans bruit.

S.I. - Je n'ai pas remarqué la présence d'une odeur particulière.

S.I. - Je n'ai pas ressenti de chaleur ou de réchauffement de l'air.

Le 05 Mars 1960 à 15 heures 30.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

La Personne entendue.

L.O.P.J.

GROUPEMENT

COMPAGNIE

UNITÉ

Brigade de

P.V N° 205 / 19 80

PROCÈS-VERBAL
D'AUDITION

AFFAIRE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PERSONNE
ENTENDUE

C. W.

RÉFÉRENCES

CE JOUR cinq Mars mil neuf cent quatre vingt,
NOUS SOUSSIGNÉ(S), J. A., Adjudant, .

VU LES ARTICLES 16 à 19 & 75 à 78 DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS
SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

Je me nomme:

C. W. ans, Cafetier-Restaurateur, demeurant
à
à 16 heures 30:

"" Le Lundi 05 Mars 1980, ma femme et ma fille C ont quitté
le Café vers 22 heures 10, comme elles le font pratiquement chaque soir,
pour rentrer à notre domicile qui se trouve dans la cité du

Cinq minutes plus tard elles sont revenues.

Elles étaient toutes deux tramblantes et ma femme était très pâle.

Elles m'ont dit ce qu'elles venaient de voir et elles ont dû
insister car je croyais à une blague.Les voyant pâles et tramblantes et sur l'insistance de C
j'ai pris la voiture et j'y suis retourné avec elle.J'ai pu remarquer la présence dans le ciel d'un objet rougeoyant
entourré d'éclats vifs.A ce moment là l'objet en question était de la grosseur d'un ballon
de hand-ball et se déplaçait très vite en direction deJe suis immédiatement retourné au café et je vous ai
téléphoné.

S.I. - L'objet était sphérique avec des éclats sur tout son pourtour.

S.I. - J'en ai parlé au café avec des clients mais personne ne semble
avoir remarqué ce phénomène.""

Le 05 Mars 1980 à 16 heures 40.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et
n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

La Personne entendue.

L'O.P.J.

PROCÈS-VERBAL
D'AUDITION

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

COMPAGNIE DU ESCADRON

UNITE
Brigade de

P.V N°205 / 19 80.

PERSONNE
ENTENDUE

Mme. P , J , épouse C

RÉFÉRENCES

CE JOUR huit Mars mil neuf cent quatre vingt,

NOUS SOUSSIGNÉ(S), J. , A , Adjudant, () & D , T , Gendarme,

VU LES ARTICLES 16 à 20 & 75 à 78 DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

Je me nomme:

P , J , épouse C , ans, Commerçante, demeurant au lieu-dit " , Commune de () qui déclare à 12 heures 30:

" " Il était 22 heures 10, je venais de quitter le Café Restaurant que nous tenons dans le bourg et je rentrais à mon domicile, en voiture avec mes enfants, C ans et J -L , ans.

Comme je le fais habituellement, j'ai contourné le pâté de maisons pour arriver devant chez moi et me trouvé garrée, du côté droit, juste devant ma maison.

En passant devant la maison de Monsieur M , il y a une trouée entre les maisons qui permet d'apercevoir la Gendarmerie. Mon attention a été attirée de ce côté par une sorte de lueur. J'ai tourné la tête et j'ai vu une boule lumineuse constituée de cercles de différentes couleurs. Jaune au milieu, bleu, jaune et rouge, aveuglants.

Je n'ai vu l'objet qu'un court instant mais j'ai pu le situer à peu près au niveau de la ligne électrique qui passe dans les champs vers la Gendarmerie. J'ai aussi remarqué un éclair ressemblant à un arc électrique, qui partait de cet objet et se propulsait vers le sol.

Je n'ai rien dit pour ne pas appeler mes enfants.

Au moment où, quelques trente ou quarante secondes plus tard, nous arrivions devant la maison et que nous descendions de la voiture, l'objet lumineux se trouvait au dessus de nous. Au moment où il s'est trouvé au dessus de la maison de Monsieur B , il y a eu un éclair qui est venu frapper le sol tout près de ma fille C qui en a fait une crise de nerfs.

Avec les voisins nous avons pu suivre l'objet en question des yeux pendant un petit moment, je ne saurais préciser. Il est parti et a disparu dans la direction de . Au moment où il a disparu il était d'un jaune orangé.

Cet objet n'avait pas la même forme, ni la même couleur que celui que j'ai vu le 03 Mars 1980. Il m'a semblé évoluer plus haut dans le ciel.

Il était de la grosseur d'un gros ballon de foot-ball.

Il se déplaçait moins vite que le premier mais allure régulière.

S.I. - à un moment donné; c'est à dire au moment où il a émis un éclair, j'ai remarqué une légère baisse de tension de l'éclairage public.

S.I. - L'objet se déplaçait sans bruit, comme la première fois. Il était cette fois de forme sphérique.

S.I. - En raison de sa taille et de sa couleur cet objet ne pouvait en aucun cas être confondu avec une étoile."""

Le 08 Mars 1980 à 12 heures 50.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

La Personne entendue.

Les Enquêteurs.

GRC
 1
 COMPAGNIE OU ESCADRON

PROCÈS-VERBAL
 D'AUDITION

6
 AFFAIRE Observations d'O.V.N.I.

UNITÉ
 Brigade de

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

P.V N° 205 / 19 80.

PERSONNE
 ENTENDUE

Mademoiselle C., C.

RÉFÉRENCES

CE JOUR

huit Mars mil neuf cent quatre vingt,

NOUS SOUSSIGNÉ(S),

J., A., Adjudant, & D., T., Gendarme,

VU LES ARTICLES

16 à 20 & 75 à 78

DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

Je me nomme:

G., C., ans, Collégienne, demeurant au lieu-dit " " , Commune de) qui déclare à 13 heures 00:

"" Il était 22 heures 10, le Vendredi 07 Mars 1980 lorsque nous sommes arrivées, avec ma mère et mon frère, à la maison.

Au moment où je descendais de la voiture, nous avons été surveillées par un objet lumineux, de couleur jaune orangé et de forme sensiblement ovale, la lumière émise était vive et aveuglante.

A l'instant où je l'ai aperçu, cet objet se trouvait presque au dessus de la maison de Monsieur B, il y a eu un puissant éclair de couleur bleue verdâtre qui est venu frapper le sol tout près de mes pieds.

J'ai eu très peur et pour moi l'observation n'a repris qu'un peu plus tard alors que l'objet avait pris pas mal de distance et qu'il n'était devenu qu'un gros point lumineux dans le ciel.

Je n'ai entendu aucun bruit.

Je n'ai ressentie aucune secousse du genre "décharge électrique".

S.I. - L'éclair était beaucoup plus puissant qu'un éclair d'orage.

S.I. - Quand j'ai aperçu l'objet il était de la grosseur d'un ballon de foot-ball. ""

Le 08 Mars 1980 à 13 heures 20.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

La Personne entendue.

Les Enquêteurs.

GROUPEMENT

COMPAGNIE OU ESCADRON

UNITÉ

~~Brigade de~~

P.V N° 205 / 19 80.

PROCÈS-VERBAL
D'AUDITION

AFFAIRE

Observations à l'O.V.N.I.

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PERSONNE
ENTENDUE

Mr. C , J -L .

RÉFÉRENCES

CE JOUR huit Mars mil neuf cent quatre vingt,

NOUS SOUSSIGNÉ(S),

J. A , Adjudant, & D T , Gendarme,

VU LES ARTICLES

16 à 20 & 75 à 78

DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS
SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

Je me nomme:

C , J -L , ans, Collégien, demeurant au lieu-dit
Commune de) qui
déclare à 14 heures 00:"" Le Vendredi 07 Mars 1980, vers 22 heures 10, nous rentrions à la
maison avec ma mère et ma soeur.Au moment où nous descendions de la voiture, juste devant notre
maison, j'ai remarqué une ~~grosse~~ boule lumineuse de couleur jaune
orangée qui lançait un éclair bleu verdâtre. Cet éclair est venu
frapper le sol tout près des pieds de la soeur C .Pour moi, cet objet était de forme sphérique, de la grosseur
d'une balle de foot-ball. Il m'a semblé voir, de chaque côté de la
sphère et légèrement en diagonale, comme des éclats bleutés qui m'ont
fait penser à des tubes d'acier de couleur bleu métallique.Cet objet ne se déplaçait pas très vite. Il était assez haut mais
je suis incapable de dire quelle hauteur.

Nous l'avons suivi des yeux pendant une quinzaine de minutes.

A un moment donné tous ceux qui étaient présents ont eu l'impres-
sion que l'objet revenait vers nous car il a grossi puis il a, à nouveau,
diminué de volume pour disparaître complètement. ""

S.I. - Je n'ai entendu aucun bruit. Il n'y avait aucune odeur particulière

S.I. - Ce n'était pas du tout comme un éclair d'orage et d'ailleurs cela
était beaucoup plus puissant. ""

Le 08 Mars 1980 à 14 heures 15.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et
n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

La Personne entendue.

Les Enquêteurs.

8

Observations d'O.V.N.I.

PROCÈS - VERBAL
D'AUDITION

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

COMPAGNIE OU ESCADRON

UNITÉ
E.igade de

P.V N° 205 / 19 80

PERSONNE ENTENDUE

Mme. F. , M. , épouse L

RÉFÉRENCES

CE JOUR huit Mars mil neuf cent quatre vingt,
NOUS SOUSSIGNÉ(S), J. , A. , Adjudant,

VU LES ARTICLES 16 à 19 & 75 à 78 DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

Je me nomme:

F. , M. , épouse L. ans, Sans Profession, demeurant au lieu-dit
, Commune de) qui déclare
à 20 heures 30:

Le Vendredi 07 Mars 1980, sans pouvoir préciser l'heure, mais en tout cas après 22 heures 00, Comme point de repère je peux indiquer que pendant l'observation Monsieur E. a regardé l'heure et dit : " 22 h 13".

Je venais de la salle de bain et je me dirigeais, à travers la salle à manger, vers une chambre pour en fermer les volets lorsque j'ai vu la chambre envahie par une lueur intense, de couleur bleu-vert, je ne sais pas comment définir cette couleur avec précision. Cette lueur était beaucoup plus puissante qu'un éclair d'éclairage.

Juste à ce moment là j'ai entendu la fille de Madame C. qui hurlait.

J'ai regardé par la fenêtre et, derrière les arbres, entre la maison de Monsieur G. et celle en construction qui est à côté, j'ai vu une boule de lumière, d'un jaune orangé éblouissant avec une queue de comète de la même couleur que l'éclair que j'avais vu auparavant. Cela donnait la forme que je vous indique par croquis.

L'objet s'est déplacé à très grande vitesse dans la direction de

Un peu plus tard il est devenu de couleur rouge orangé. Il y avait beaucoup de monde dehors et nous avons eu l'impression que l'objet revenait vers nous, mais il a de nouveau diminué de grosseur pour finalement disparaître à notre vue du fait de son éloignement.

S.O.I. - Cet objet se déplaçait en silence. Je n'ai rien remarqué d'autre."

Le 08 Mars 1980 à 20 heures 45.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

La Personne entendue.

GROUPEMENT

COMPAGNIE OU ESCADRON

UNITÉ

Brigade de

P.V N° 265 / 19 80.

PROCÈS-VERBAL
D'AUDITION

AFFAIRE

9

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PERSONNE
ENTENDUE

Mr. B , G

RÉFÉRENCES

CE JOUR

NOUS SOUSSIGNÉ(S), huit Mars mil neuf cent quatre vingt,

J. , A , Adjudant,

VU LES ARTICLES

DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS
SÉRIÉMENT QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

Entendons:

B , G , ans, Militaire de carrière, demeurant au lieu-dit
, Commune de ,) qui déclare à
19 heures:

Hier 07 Mars 1980, nous avons dîné assez tard.

A un moment donné, j'ai remarqué une légère baisse de tension de la lumière. J'ai pensé qu'il allait y avoir une coupure de courant et je le suis muni d'une lampe électrique.

Fresque aussitôt, j'ai entendu un renflement de moteur de voiture, devant la maison. J'ai entr'ouvert les volets et j'ai vu qu'il s'agissait de Madame C qui arrivait à son domicile.

Comme il y avait un certain nombre de personnes dans la rue j'ai demandé ce qui se passait et Madame C m'a dit : " L'engin est là".

Je suis sorti et derrière ma maison, à une altitude que je ne suis pas en mesure de définir avec précision j'ai vu une boule lumineuse blanche entourée d'un halo verdâtre. Observation faite entre 22 h 00 et 22 h 20.

La lumière était comme celle d'un puissant phare à iode ou plus exactement comme un éclair, permanent, d'un flash au magnésium.

L'objet pouvait avoir un diamètre approximatif de 20 à 25 cm, sensiblement comparable à un ballon de foot-ball; comme si, étant dans les tribunes d'un stade vous voyez le ballon en l'air ou milieu du terrain.

Il a diminué de grosseur, puis, à un moment donné, en a eu comme l'impression qu'il revenait vers nous car il grossissait de nouveau. Cela a bien duré quatre minutes. Il est ensuite reparti pour s'estomper et disparaître dans la direction Nord-Nord-Ouest au cap à la que je possède.

S.I. - Je n'ai entendu aucun bruit.

S.I. - Je n'ai pas eu l'impression d'un réchauffement de l'air.

Pratiquement après la disparition de l'objet j'ai vu un avion, il volait à une altitude que j'évalue à 2000 mètres. Il s'agissait d'un avion à réaction à un seul réacteur. Il se dirigeait au cap (Nord-Ouest-Sud-Est). Je cite cela au cas où, pour les recherches éventuelles en aurait besoin de faire des recherches à ce niveau auprès de l'équipage qui aurait pu faire quelques observations aux instruments de bord.

S.I. - Les précisions que je donne quant au cap de l'objet et de l'avion ainsi que l'altitude de ce dernier me viennent du fait que je suis militaire de l'Armée de l'Air et que j'ai des connaissances en ce domaine.

Le 08 Mars 1980 à 19 heures 35.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien

GROUPEMENT

L

UNITÉ

P.V N° / 19

205 80.

PERSONNE ENTENDUE

RÉFÉRENCES

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

AFFAIRE

10

Observations d'O.V.N.I.

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

Mme. E D épouse G

CE JOUR

NOUS SOUSSIGNÉ(S), huit Mars mil neuf cent quatre vingt.

J. A. Adjudant,

VU LES ARTICLES

DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS
SUSCITÉES SUR NOS AVIS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

Entendons:

L. D., épouse G, ans. Agent Hospitalier, demeurant au lieu-dit
, Commune de) qui déclare à 19 h 50:

Le Vendredi 07 Mars 1980, seule à la maison, je regardais la télévision.

A un moment donné, la maison a été envahie par une lueur intense. Je me suis rendue compte que les volets de la fenêtre donnant vers n'étaient pas fermés. Je me suis levée du fauteuil pour les fermer. Je me suis rassise et un petit moment plus tard j'ai remarqué une baisse de tension à l'écran de la télé.

Presque aussitôt Monsieur E est venu sonner à la maison pour avertir mon mari qu'il croyait présent.

Je suis sortie. Il y avait pas mal de personnes dans la rue. L'objet se trouvait derrière les arbres qui bordent la route, à une distance que je ne suis pas en mesure d'évaluer.

L'objet était de forme légèrement ovale, de couleur jaune orangé avec sur les extrémités de l'ovale la présence de teintes rouges floues.

J'ai pu observer ce phénomène pendant trois à quatre minutes.

A un moment donné il s'est stabilisé puis en a eu comme l'impression qu'il revenait vers nous; d'ailleurs les gens qui étaient là en ont fait la remarque, puis il s'est de nouveau éloigné pour disparaître à ma vue du fait de l'éloignement.

L'objet semblait se déplacer assez vite mais je ne saurais préciser.

Il se dirigeait vers

S.I. - Il n'émettait aucun bruit. Je dois toutefois préciser que lorsque je l'ai vu il était déjà loin. ****

Le 08 Mars 1980 à 20 heures 10.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

La Personne entendue.



- FICHE DE RENSEIGNEMENTS METEOROLOGIQUES -

Le 03 Mars 1980 - Entre 22 h 10 & 22 h 35'.

- Direction du vent: 40° (Nord-Ouest)
- Vitesse du vent : 15 km/h.
- Température : 4°;6 C.

Le 04 Mars 1980 - Entre 22 h 10 & 22 h 45'.

- Direction du vent: 20° (Nord-Nord-Est)
- Vitesse du vent : 10 km/h.
- Température : 5° C.

Le 07 Mars 1980 - Entre 22 h 00 & 22 h 20'.

- Direction du vent: 240° à 260° (Ouest-Sud-Ouest)
- Vitesse du vent : rafales de 58 à 60 km/h à 22 h 15'.
- Température : 8° C.

Trajectoire dominante des O.V.N.I.



- Nord-Ouest.
- Ouest-Nord-Ouest.

LEGION DE GENDARMERIE DE

-----ooOoo-----
GROUPEMENT DE LA

-----ooOoo-----
COMPAGNIE DE

-----ooOoo-----
BRIGADE DE

 GENDARMERIE  NATIONALE

Procédure n° 205

du 04 Mars 1980

ANALYSE DES FAITS

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

O . V . N . I

A 

Observations faites les : 03 Mars 1980

04 Mars 1980

07 Mars 1980

O B S E R V A T I O N

du 03 Mars 1980

Imo. C [redacted] [redacted]

Matr. C [redacted], C [redacted]

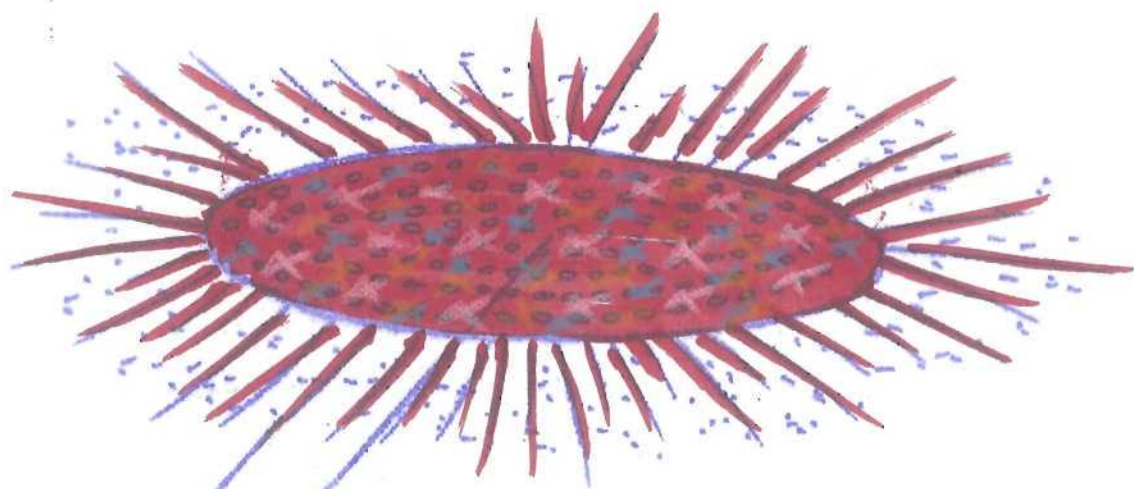
Pr. C [redacted], [redacted]

Adjudant J [redacted], A [redacted]

Gendarme C [redacted], J [redacted]-C [redacted]

Observation faite par Madame et Mademoiselle G

Le 03 Mars 1980 à 22 H 15



Zône rouge caractérisée par une multitude de lumières clignotantes.

Zône identifiée par les deux témoins comme des éclairs rougeoyants.

Vue générale des lieux lors de l'observation du 03 Mars 1980
à 22 H 10, faite par Madame C [redacted], J [redacted] et sa fille
C [redacted]

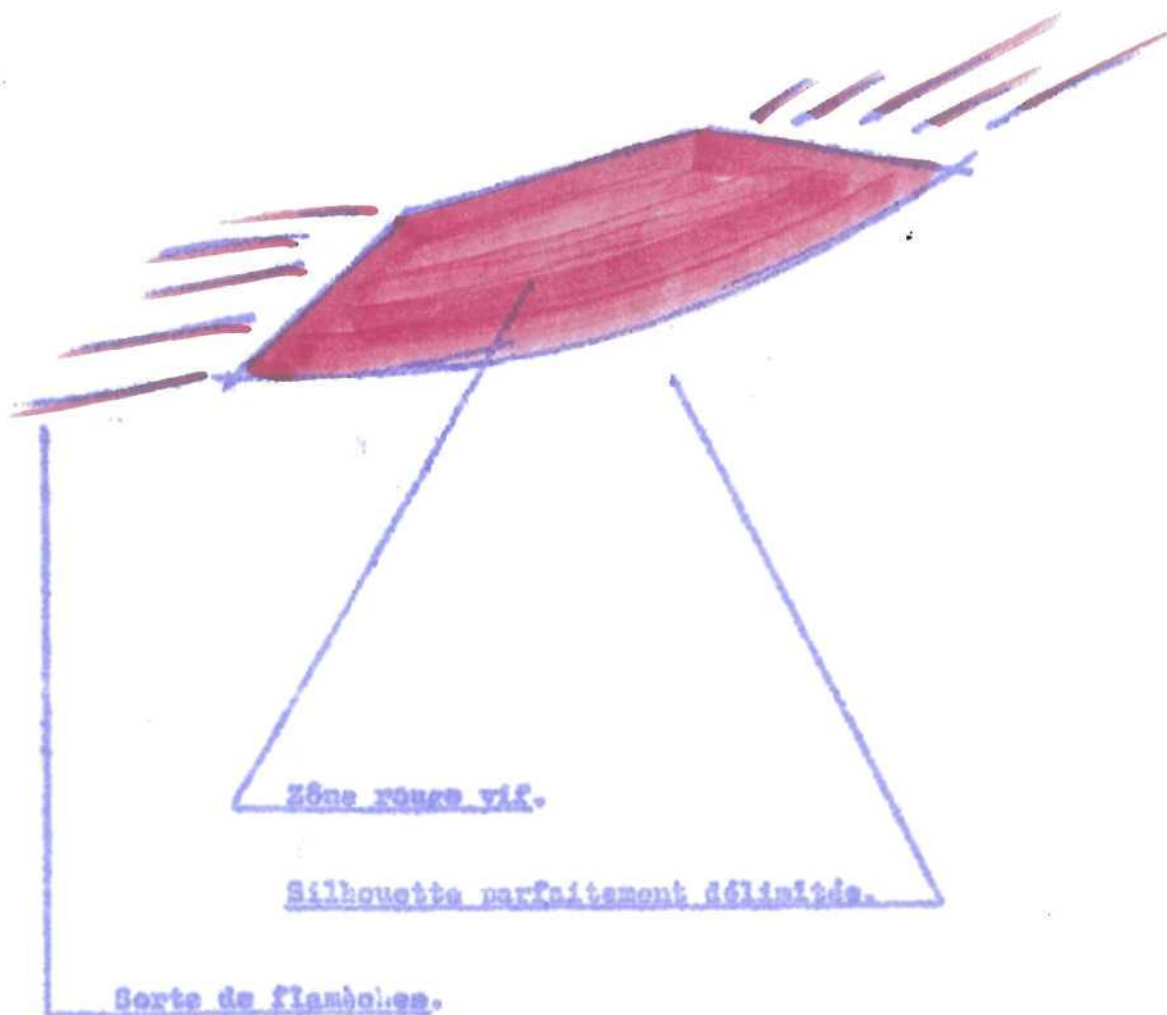


Photo prise de l'intérieur de la voiture de Madame C [redacted]
avec indication de la trajectoire de l'objet.



Observation faite par l'Adjudant J. et le Gendarme U
de la Brigade de le 03 Mars 1980 à 22 H 25.

Observation faite avec jum. grossissement X 10.



OBSERVATION

du 04 MARS 1980

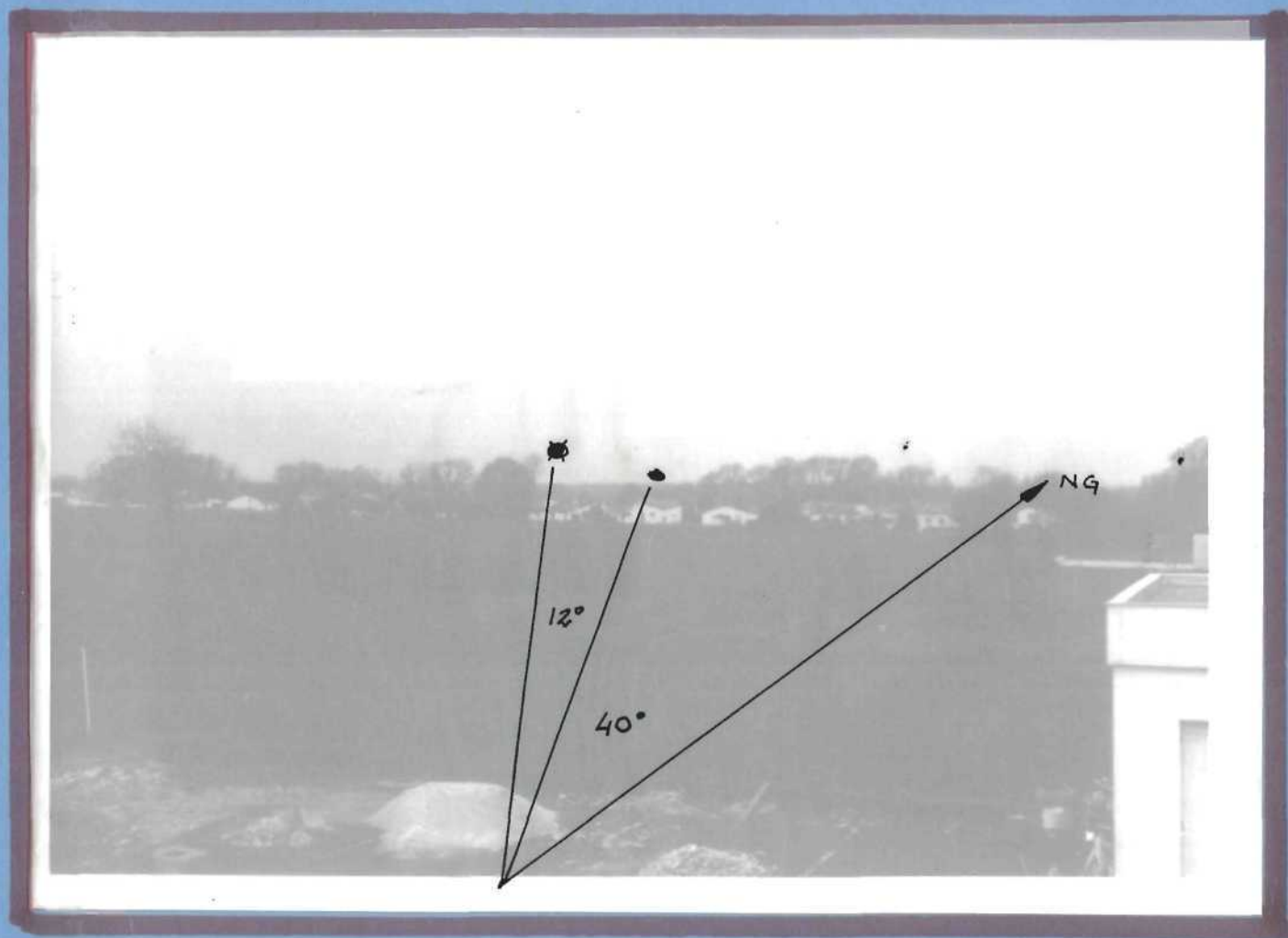
Adjudant J [REDACTED], A [REDACTED]

Gendarme C [REDACTED], E [REDACTED].

Trajectoire de l'objet.

⊠ - Début de l'observation.

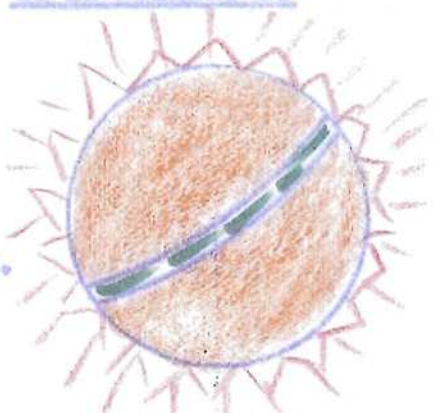
o - Fin de l'observation.



ALTITUDE - Observation faite sous un angle vertical de 5° au début et de 3° à la fin.

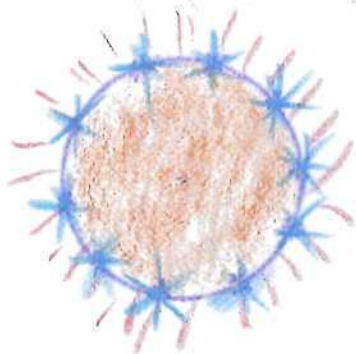
Observation faite par l'Adjudant JI et le Gendarme Ci
de la Brigade de , le 04 Mars 1980 .

22 h 10
ø 25 cm.



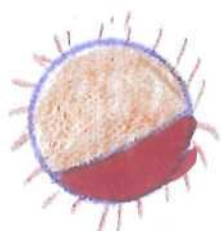
Orange avec cerole vert.

22 h 20
ø 20 cm.



Orange avec éclats bleutés.

22 h 30
ø 15 cm.



Orange dessus - Rouge dessous.

22 h 40
ø 05 cm.



Rouge.

Observation faite avec jumelles grossissement X 10.

22 h 45
ø .



Disparition totale.

O B S E R V A T I O N

du 07 Mars 1980

Madame G [redacted], J [redacted]
Mlle. C [redacted], C [redacted].
Mr. C [redacted], J-L [redacted]
M. F. B [redacted], G [redacted]
Mme. B [redacted]
Mme. I [redacted], M [redacted]
Mme. G [redacted], D [redacted]



Observation faite par Madame G. et ses enfants

Le 07 Mars 1980 à 22 h 10



Observation faite par 0 0 ans.

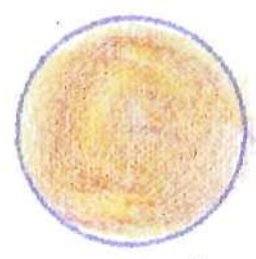
Le Vendredi 07 Mars 1980
(en même temps que son frère)



Observation faite par Madame L. et ses enfants

Le 07 Mars 1980 vers 22 h 10

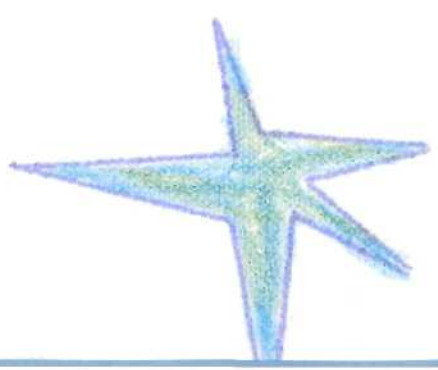
3°) - Une boule lumineuse rouge orangé.



2°) - Une boule lumineuse
Jaune orangé.
(avec une queue comme une
comète).



1°) - Un éclair
Blou-verdâtre.



Observation faite par Madame G

le 07 Mars 1980 vers 22 h 15

